



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-132811>

Département(s) de publication : **24, 16, 17, 19, 47, 46, 82, 33, 87**

Annonce n° **24-132811**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville de Bergerac

**Correspondant :** M. DHOBIE Cécile, Ville de Bergerac

**Adresse :** 19, rue Neuve d'Argenson, 24100 Bergerac

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0553746781

**Courriel :** [Commande-publique@bergerac.fr](mailto:Commande-publique@bergerac.fr)

**Adresse internet :** <https://www.bergerac.fr/>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Création de deux oeuvres d'art à Bergerac dans le cadre du dispositif de la commande publique artistique, soutenue par le ministère de la Culture. La présente consultation est une consultation restreinte organisée en deux phases distinctes : - Une phase de candidature appelée Phase 1, au terme de laquelle trois candidats au maximum seront admis à présenter une offre; - Une phase d'offre appelée Phase 2, au terme de laquelle l'artiste attributaire sera choisi.

**Lieu d'exécution :** Site n°1 : le giratoire du palais de justice Site n°2 : la place Doublet, 24100 Bergerac

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Création de deux oeuvres d'art à Bergerac - Phase 1 - Candidatures  
**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

7 mois à compter de la notification du marché.

**Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) :** 01/07/2025

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Dans la mesure où cela est nécessaire pour la bonne exécution du présent marché public, lors de l'attribution du marché public, l'éventuel groupement devra prendre la forme d'un

groupement conjoint ou solidaire. Dans le cas où le titulaire du présent marché public est un groupement conjoint, le mandataire du groupement est solidaire pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Note d'intention signée de l'artiste dans laquelle il déclare son intention de soumissionner et exprime ses motivations en indiquant les orientations et l'esprit du projet que l'artiste souhaite réaliser Dossier artistique actualisé (démarche artistique, visuel des oeuvres significatives)

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des candidatures : 06/01/2025 à 12:00

Date limite de l'envoi de l'invitation à présenter une offre : 28/01/2025

Délai minimum de validité des offres : 8 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-24

Renseignements complémentaires : Règlement des litiges : Les différends et litiges se règlent selon les dispositions de l'article 46 du CCAG FCS. Le titulaire du marché ainsi que la collectivité peuvent recourir au Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Bordeaux dans les conditions fixées par les articles R2197-1 à R2197-24 du Code de la Commande Publique : DREETS Nouvelle-Aquitaine - Pôle C - CCIRA de Bordeaux - Cité Administrative - 2, rue Jules Ferry - 33090 BORDEAUX Cedex. Tél. : 05 54 68 99 56 - Courriel : dreets-na.polec@dreets.gouv.fr Après épuisement des voies amiables, seul le Tribunal Administratif - 9 Rue Tastet - CS 21490 - 33063 Bordeaux cedex, est compétent. Tél : 05 56 99 38 00 - Fax : 05 56 24 39 03 - Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

## Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Ville de Bergerac - Service commande publique

Adresse : 19, rue Neuve d'Argenson, 24100 Bergerac

Coordonnées :

Téléphone : 0553746781

Courriel : Commande-publique@bergerac.fr

Adresse internet : <https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=595664&orgAcronyme=a3u>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=595664&orgAcronyme=a3u>

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/11/2024